Journée de réseautage FUTUREMEM le 18 septembre 2025 aux SwissSkills à Berne

Conclusion de l'échange de groupe «Du système modulaire par champs d'apprentissage au plan d'études des écoles professionnelles – comment réussir le transfert?»

Groupes de projet cantonaux et interrégionaux
Il est encourageant de constater que plusieurs cantons ainsi que des groupes de projet inter-écoles se sont constitués afin d'avancer ensemble dans la mise en œuvre, en mutualisant leurs ressources et en créant des synergies. La Romandie mérite une mention particulière, puisqu'elle a intégré tous ses cantons dans une même équipe de projet.
À NOTER: une communication régulière des groupes de projet est attendue afin que les enseignants sachent qui prépare quoi et dans quels délais.

Supports d'enseignement et d'apprentissage
Les supports d'enseignement et d'apprentissage sont au centre des préoccupations. Sans eux, des préparations détaillées n'ont guère de sens.
À NOTER: dans les prochaines formations destinées aux enseignants des écoles professionnelles, les premiers éléments de ces supports en cours de développement seront utilisés. Le lancement de cette série de formations est prévu pour novembre 2025.

Questions clés discutées et conclusions:

- *Quelles exigences le système modulaire de champs d'apprentissage impose-t-il aux enseignants?*
  Les enseignants doivent faire preuve de flexibilité, d'ouverture et élargir leur champ de compétences afin de collaborer avec différents collègues et couvrir différents champs d'apprentissage.

- *Faut-il plutôt des spécialistes ou des généralistes?*
  Le modèle idéal combine des généralistes avec des spécialisations ciblées, afin de garantir à la fois polyvalence et expertise. Le dosage dépend du contexte de formation et des ressources disponibles.

- *Certains champs d'apprentissage ne peuvent-ils pas être enseignés par tous les enseignants en école professionnelle*?
  Certains champs d'apprentissage spécialisés tels que l'automatisation, la CAO, la CNC ou l'anglais technique ne peuvent pas être enseignés par tous, tandis que les premières années de formation se concentrent sur des compétences plus générales.

- *Quelles opportunités offrent les champs d'apprentissage applicables à plusieurs professions?*
  Les champs d'apprentissage interprofessionnels permettent une meilleure utilisation des ressources humaines et financières et favorisent la coopération interprofessionnelle, à condition de gérer les différences de niveaux.

- *Où en est votre école professionnelle en ce qui concerne le plan d'études et quelles sont vos difficultés actuelles?*
  Les nouveaux contenus exigent une formation continue des enseignants et un emploi du temps réaliste. Le principal défi reste l'absence de structure claire et d'outils concrets pour mettre en

œuvre des bases communes à plusieurs professions, notamment en lien avec l'harmonisation des horaires MP1.

- *Comment envisages-tu la mise en œuvre des projets transversaux? Quelles possibilités et opportunités y vois-tu?*
  Les projets transversaux sont particulièrement enrichissants s'ils développent l'autonomie ainsi que des compétences en communication et organisation. Toutefois, la motivation des apprentis ne peut être tenue pour acquise: le rôle moteur et la capacité d'animation des enseignants restent décisifs.

Questions et réponses les plus importantes issues de l'échange au sein du groupe:

- *Dans quelle mesure les champs d'apprentissage peuvent-ils être déplacés vers d'autres semestres dans la planification détaillée?*
  Réponse: autant que possible, les champs d'apprentissage doivent être enseignés dans le semestre prévu par le système modulaire des champs d'apprentissage national. De grands décalages inter-semestre compliqueraient fortement la planification, notamment en raison des diverses interdépendances. Une réorganisation à l'intérieur d'un même semestre reste envisageable.

- *Comment gérer le cas de dispenses MP1, avec très peu de périodes et une appartenance isolée à un domaine de compétences opérationnelles (DCO)?*
  Réponse: lorsqu'un semestre comporte des champs d'apprentissage avec très peu de périodes rattachées à un domaine de compétences opérationnelles, ces petits champs doivent être regroupés avec d'autres plus importants pour l'enseignement. Il convient alors de renoncer à un contrôle de compétences, donc sans note dans ce domaine au bulletin. Des compromis pragmatiques sont nécessaires.

Accès à des documents complémentaires sur le sujet:

- Padlet avec tous les documents élaborés (paperboards) et questions clés: https://padlet.com/i_k_t/vom-lernfeldbaukasten-zum-schullehrplan-du-module-de-champ-d-gs60lmw90eyiqpkl
- Divers documents sur la mise en œuvre dans les écoles professionnelles : futurememe.swiss/fr/, en particulier Mise en œuvre dans les écoles professionnelles
- Système modulaire de champs d'apprentissage pour les huit métiers: skills.futurememe.swiss/fr/

Nous remercions tous les participants pour leur collaboration active et les nombreuses contributions précieuses qui nourrissent la mise en œuvre.

Andreas Schubiger, membre de l'équipe de direction du projet FUTUREMEM
Hansruedi Graf, membre de l'équipe de direction du projet FUTUREMEM